



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chèques

Question écrite n° 24986

Texte de la question

M. Martial Saddier alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur la recrudescence des chèques impayés par des personnes insolvable. Devant agir souvent dans l'urgence, nombreux sont les professionnels libéraux de santé (vétérinaires, médecins, infirmières...) victimes de chèques sans provision. Ces désagréments les pénalisent fortement d'autant plus que les procédures à l'encontre du tireur sont complexes et aboutissent rarement. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage pour lutter contre la pratique des chèques sans provision et pour que les préjudices rencontrés par certaines professions libérales de santé victimes de personnes insolvable puissent être réparés.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24986

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4331

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)